



Programme d'accompagnement VAE AEPE

Livret 2 + Oral

∩ Les objectifs

L'objectif de l'accompagnement est la rédaction du livret 2 nécessaire à l'obtention du diplôme visé ainsi que la préparation à l'oral de présentation.

∩ Les prérequis

Pour pouvoir effectuer l'accompagnement il faut avoir reçu la recevabilité suite au dépôt du dossier de faisabilité via France VAE (document intitulé livret 1 pour les candidats ayant déposés leur dossier avant juillet 2023).

∩ Le public visé

Les professionnels pouvant bénéficier de cet accompagnement sont ceux exerçants déjà une activité professionnelle dans le secteur de la certification visée et souhaitant valoriser leurs compétences avec l'obtention d'un diplôme.

Les candidats éligibles au parcours France VAE sont les salariés du privé et les demandeurs d'emploi.

∩ Le contenu de l'accompagnement

Pour les candidats ayant reçu leur recevabilité avant juillet 2023, le stagiaire bénéficie d'un accompagnement en fonction de la formule choisie dans le catalogue.

Pour les candidats éligibles aux parcours France VAE, la durée de l'accompagnement est personnalisé et adapté.

Les heures comprennent:

- **L'entretien contact** (pour les candidats n'ayant pas déjà bénéficié du rendez-vous pédagogique France VAE). Cet entretien aura pour support un questionnaire. L'objectif est de mieux se connaître et de comprendre les attentes du stagiaire afin d'adapter au mieux le contenu des échanges et les modalités de mise en place des entretiens.



Suite à cet entretien contact, une formule détaillée de la répartition des temps de travail vous sera proposée. Cette formule sera élaborée en fonction des besoins identifiés par le formateur.

- **Les rencontres régulières en présentiel et/ou distantiel** qui auront pour objectifs de
 - 1- Comprendre le référentiel métier, les attendus de la VAE et la méthodologie grâce à des supports pédagogiques.
 - 2- Choisir les expériences et les situations de travail à développer dans le livret
 - 3- Analyser sa pratique pour la transposer à l'écrit
 - 4- Choisir les annexes

- **Les rencontres collectives** avec d'autres bénéficiaires afin de croiser les regards et échanger sur les expériences mutuelles

- **La relecture** de tout ou partie du livret par le formateur en fonction de l'avancement un bénéficiaire

- **La préparation à l'oral** avec un temps d'échange pour la construction du plan et une mise en situation. Pour ce faire, un formateur externe à l'accompagnement proposera au bénéficiaire une mise en situation dans les conditions réelles d'examen.

∩ Les moyens et outils pédagogiques

L'accompagnateur pourra utiliser différents outils pédagogiques imaginés afin d'explicitier la méthodologie et les attendus.

Un livret de bord tenu par l'accompagnateur et renseigné à chaque rencontre permettra un suivi de l'accompagnement et une adaptation des objectifs tout au long de l'accompagnement.

Ce livret de bord sera accessible au candidat sur une plateforme de documents partagés.

∩ Evaluation

Le stagiaire sera amené à remplir un questionnaire de satisfaction à la fin de l'accompagnement



∩ Les passerelles et suite de parcours

Le CAP AEPE peut être une passerelle vers différents concours supérieurs comme le concours d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles), le concours d'auxiliaire de puériculture et éventuellement le concours d'aide-soignant.

L'obtention du CAP AEPE vous donne directement une équivalence au BAFA – Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur.